

II - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

EMPRUNTEUR	CONJOINT
RESSOURCES MENSUELLES :	
Revenus mensuels nets :
Primes, indemnités (moyenne mensuelle).....
Primes, indemnités exceptionnelles des 12 derniers mois divisées par 12 :
Prestations familiales mensuelles nettes :
Pensions alimentaires mensuelles reçues :
Autres (préciser) :
Total ressources mensuelles :
CHARGES MENSUELLES (en tenant compte de la charge éventuelle du prêt sollicité) :	
Loyer (mensuel, charges comprises)
Emprunts (remboursement mensuel, assurance comprise) :	
- prêt de l' Action Sociale
- crédits immobiliers en cours :
.....
- crédits à la consommation ou autres crédits en cours
.....
- crédit permanent et crédit avec option d'achat :
.....
Pensions alimentaires mensuelles versées:
Autres (préciser)
Total charges mensuelles :

CADRE RÉSERVE A L'ADMINISTRATION

Calcul du taux d'endettement : $\frac{\text{total charges€ X 100}}{\text{total ressources..... €}}$

%

III - DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e),

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus ;
- certifie sur l'honneur remplir les conditions exigées par l'octroi d'un prêt personnel, d'un montant compris entre 1000€ et 1500€ ;
- reconnais que mes données personnelles recueillies sont obligatoires pour le traitement de la demande de prêt. Elles ont pour finalité principale la gestion du dossier par l'action sociale des armées et par l'IGeSA.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite "informatique et liberté", les renseignements fournis font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la CNIL. L'IGeSA est tenue au secret professionnel à l'égard de ces données personnelles.

Je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations me concernant. Pour l'exercer, une demande écrite doit être formulée auprès de la direction des prêts et des actions sociales de l'IGeSA.

- sollicite le prêt sus indiqué d'un montant de€ remboursable en.....mensualités avec assurance obligatoire pour moi même ;
- souhaite souscrire une assurance facultative sur la tête de mon conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité :

Oui Non

Ledit prêt sera versé sur le compte suivant (1) :

_____	_____	_____	_____
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé

Nom et adresse de la banque :
.....

Fait à....., le.....20....

Signature

IV - DÉCISION (2)

Le directeur général de l'IGeSA décide au vu de la demande déposée le.....,

de l'attribution d'un prêt personnel, d'un montant de€, remboursable en mensualités.

du rejet de la demande de prêt personnel pour le motif suivant :
.....

Date, signature et cachet

(1) ce compte peut, dans le cas du prêt au logement, être celui d'un tiers (notaire, entrepreneur...)
Joindre impérativement le RIB (IBAN/BIC) du compte bancaire sur lequel le virement doit être effectué.
(2) en cas de rejet, 1 exemplaire à l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES

D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE PRÊT PERSONNEL

D'UN MONTANT COMPRIS ENTRE 1000€ ET 1500€

- Copie des bulletins de rémunérations (emprunteur et, le cas échéant, de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité) du dernier mois.
Veiller à ce que les coordonnées bancaires soient lisibles.
- Relevé d'identité bancaire du compte sur lequel est versée la rémunération de l'emprunteur.
- **Original** de la demande de prélèvements automatiques remplie et signée (imprimé n°640*/1).
- Copie de l'avis d'imposition et justificatif éventuel de personnes à charge et bulletin de rémunérations du mois de décembre de l'année précédente.
- Copie du dernier relevé de compte bancaire mensuel (du 1 au 30) de l'emprunteur et, le cas échéant, de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité.
- Copie des justificatifs des prêts en cours.
- Certificat de position administrative précisant la durée de services et celle restant à accomplir au ministère de la défense (imprimé n°640*/58).
- Copie du contrat d'engagement pour les personnels sous contrat à durée déterminée.

NB : En cas de fausse déclaration ou de transmission de faux documents, le remboursement des sommes encore dues pourrait être immédiatement exigé.

Attention : aucun document original ne sera retourné.